

## Même si la situation se tend, les Ehpad ne seront pas en confinement

---

Article 25/02/2021

*Bien que la situation épidémique liée aux variants du Covid-19 se tende dans plusieurs régions, "en cas de confinement", Brigitte Bourguignon assure que les Ehpad n'iront pas jusque-là. Les fédérations du grand âge lui ont par ailleurs remis leurs propositions pour alléger les mesures sanitaires, espérant bien qu'elles nourriront l'avis que doivent rendre des experts début mars.*

Les variants du Covid-19 gagnent du terrain et la situation épidémique se dégrade en Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et dans les Hauts-de-France. Le gouvernement a déjà resserré la vis en Moselle, à Mayotte, à Nice et Dunkerque.

Le premier ministre, Jean Castex, a annoncé ce 25 février au soir lors d'une conférence de presse que 20 départements allaient faire l'objet d'une "surveillance renforcée" ainsi que d'une concertation entre préfets et élus locaux afin de préparer d'éventuelles mesures plus drastiques à compter du premier week-end de mars.

Mais que les directeurs d'Ehpad se rassurent, ils ne devraient pas devoir cloîtrer leurs établissements comme au printemps 2020.

"En cas de confinement, [Brigitte Bourguignon] apportera des mesures de soutien et accompagnement aux professionnels et [un] renforcement des consignes sanitaires ne mènera pas à un confinement des Ehpad", comme l'a rapporté le cabinet de la ministre chargée de l'autonomie au matin de ce 25 février, en écho à la réunion hebdomadaire tenue la veille avec les fédérations du grand âge.

Et ce, grâce à la couverture vaccinale des résidents, dont un point de situation a été fait pendant la réunion: "[80% des résidents d'Ehpad ont reçu la première dose et 50%, la seconde](#)". Autre chiffre, un quart des Français âgé de plus de 75 ans, a reçu la première dose.

"Face à la recrudescence des cas de Covid-19" en Ehpad "ces derniers jours", la ministre a toutefois "saisi l'avis du HCSP [Haut conseil de la santé publique] pour obtenir un éclairage sur la situation", poursuit son cabinet.

Brigitte Bourguignon a déjà saisi cette instance ainsi que le conseil d'orientation de la stratégie vaccinale le 17 février quant à un allègement des mesures en établissement, [leur avis étant attendu pour début mars](#).

### L'idée d'un "permis de retrouvailles" pour les résidents et leurs proches

Réunies en groupe de travail, les fédérations ont aussi présenté leurs propositions lors de cette réunion, espérant bien qu'elles nourriront cet avis, a précisé Marc Bourquin, conseiller stratégique de la Fédération hospitalière de France (FHF), auprès de Gerontonews ce 25 février.

Ce recueil, qui constituent des "préconisations" sur lesquelles les directeurs d'Ehpad pourront s'appuyer, a été initié par la FHF mais résulte d'un travail collaboratif, a-t-il souligné, associant également l'Association nationale des médecins coordonnateurs et du secteur médico-social (MCoor), Claude Jeandel, le président du conseil national professionnel (CNP) de gériatrie, et le Dr Régis Aubry, membre du Comité consultatif national d'éthique (CCNE).

Même s'il existe "des nuances" entre tous les points de vue, ces acteurs se sont accordés sur plusieurs points, a listé Marc Bourquin: la nécessité de "tirer des conséquences" de la progression de la vaccination "en termes de reprise maîtrisée de la vie sociale", comme "la reprise des visites en chambre" et des "sorties", dans un contexte de "risque résiduel" à ne "pas ignorer".

Les contributeurs prônent aussi "d'élargir la concertation" avec "les résidents et familles qui le souhaitent", au-delà des conseils de vie sociale et "une concertation très étroite entre le médecin coordonnateur et le directeur d'établissement". Enfin il s'agit "d'assurer la sécurité pour les résidents souhaitant rester confinés".

Marc Bourquin a aussi rapporté avoir eu le 24 février des échanges "fructueux" avec le HCSP. La question clé reste notamment le nombre de jours nécessaires à attendre après la première dose de vaccin pour desserrer les mesures, a-t-il ajouté.

"On n'évite pas la question des variants", a-t-il poursuivi, arguant que "les deux posant problème sont le Brésilien et le Sud-africain", le variant anglais étant "contrôlé par la vaccination".

Si les deux premiers cités circulaient activement, "là il faudrait faire preuve de beaucoup plus de prudence dans l'assouplissement des mesures", a-t-il reconnu.

Alors que le débat s'enflamme sur [un "auto-isolement" des plus âgés](#), toujours sur sa ligne du "protéger sans isoler", Brigitte Bourguignon a en tout cas lors de cette réunion "[rejeté] l'idée d'un auto-confinement sur un seul critère d'âge pour ne pas diviser les générations", rapporte son cabinet.

Et, avec les fédérations, elle prépare l'élaboration d'un "permis de retrouvailles" pour les résidents et leurs proches, "qui sera proposé de manière graduelle et proportionnée", ajoute-t-il.

Marc Bourquin a précisé à Gerontonews qu'il ne s'agit pas d'un document à proprement parler mais d'une "formule". L'idée principale qu'elle recouvre est que "à partir du moment où on a vacciné [en masse] et alerté très fortement ceux qui refusent la vaccination des risques qu'ils prennent, et bien on assouplit les règles", a-t-il développé.

"On ne peut pas faire peser sur la liberté des vaccinés le fait que certains ne le sont pas", a souligné Marc Bourquin.

### [Le Pr Fischer rassurant sur le vaccin d'AstraZeneca](#)

Le représentant de la FHF a aussi confirmé que le vaccin d'AstraZeneca, accessible aux professionnels, [faisait face à la défiance](#).

Selon le cabinet ministériel, "43% des professionnels" d'Ehpad ont reçu la première dose et 20% la seconde".

Alain Fischer, le président du conseil d'orientation, participait également à la réunion.

Il a évoqué "des éléments rassurants montrant l'efficacité" du vaccin en question, et que "les effets secondaires modérés mais assez fréquents de symptômes pseudo-grippaux cèdent au Paracétamol", a détaillé Marc Bourquin.

Selon son cabinet, Brigitte Bourguignon "a aussi évoqué les personnes ne pouvant se faire vacciner en affirmant que la vaccination pourra être réalisée par les médecins traitants".

Elle a aussi décliné "les modalités mises en place pour favoriser les dispositifs permettant d'aller vers les personnes âgées à domicile par un protocole [spécifique] unifié et simplifié", qui devrait être diffusé "en fin de semaine", a précisé Clémence Lacour, responsable des relations institutionnelles au sein de la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa), auprès de Gerontonews.

Brigitte Bourguignon a aussi rappelé que "[le décret](#) qui acte le remboursement à 100%, sans avance de frais, d'un transport sanitaire pour les personnes ne pouvant se déplacer vers un centre de vaccination est désormais effectif".

cbe/ab

Claire Beziau